



SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT
HYDRAULIQUE DES VALLÉES
DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

Bonneuil-en-France, le 04 MAI 2026

Envoi par courriel et/ou par courrier simple

Affaire suivie par la Direction Générale

OBJET : Comité Syndical du SIAH du Croult et du Petit Rosne
N/RÉF : CDu/BE D_2026_04_1171
PJ : Ordre du jour, formulaire de présence accompagné d'un pouvoir (réservé aux délégués titulaires uniquement)
DIFFUSION : Délégué(e)s titulaires, délégué(e)s suppléant(e)s en copie
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Municipaux
Monsieur le Président de la Communauté de Communes ou d'Agglomération de rattachement
Mesdames et Messieurs les Maires
Site internet du SIAH Croult et Petit Rosne : <https://www.siah-croult.org/>

Madame la Déléguée titulaire, Monsieur le Délégué titulaire, Cher(e) Collègue,

La **Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France** vous a désigné(e) en tant que délégué(e) titulaire au SIAH du Croult et du Petit Rosne.

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au **Comité Syndical** du **lundi 11 mai 2026 à 9h30**, qui se tiendra :
SIAH Croult et Petit Rosne
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-FRANCE

Vous trouverez ci-joint l'**ordre du jour** et un **formulaire de présence** accompagné d'un **pouvoir** (réservé aux délégués titulaires uniquement). La **note explicative de synthèse** est accessible via le lien transmis par courriel.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par courriel à info@siah-croult.org ou par télécopie au 01 30 11 16 89, ou également par téléphone au 01 30 11 15 31.

Enfin, les **délégué(e)s suppléant(e)s** sont destinataires de cette convocation pour **information**. En effet, ils ne seront **amenés à voter** que si vous êtes absent(e).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame la Déléguée titulaire, Monsieur le Délégué titulaire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signé électroniquement le 04/05/2026

Benoit JIMENEZ,

Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



IMPORTANT : les courriers sont à adresser à *Monsieur Le Président* ou *Monsieur Le Directeur Général*